

## LE COPARENTAGE : COMPOSANTS, IMPLICATIONS ET THÉRAPIE

Nicolas Favez, France Frascarolo

Médecine & Hygiène | « Devenir »

2013/2 Vol. 25 | pages 73 à 92

ISSN 1015-8154

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-devenir-2013-2-page-73.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Nicolas Favez, France Frascarolo « Le coparentage : composants, implications et  
thérapie », *Devenir* 2013/2 (Vol. 25), p. 73-92.  
DOI 10.3917/dev.132.0073  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Médecine & Hygiène.

© Médecine & Hygiène. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Recherche

# Le coparentage : composants, implications et thérapie

## Coparenting : components, implications and therapy

Nicolas Favez<sup>1</sup> et France Frascarolo<sup>2</sup>

### Introduction

Dans la vaste majorité des sociétés humaines, élever un enfant est une tâche collaborative impliquant plusieurs adultes – en premier rang la mère et le père dans les familles nucléaires occidentales. Le coparentage est le concept qui désigne cette collaboration, définie comme le soutien instrumental et émotionnel que la mère et le père s'apportent mutuellement dans leurs rôles de parent (McHale, 1995; Feinberg, 2003); plus globalement, il s'applique à toute association d'adultes dont on attend, en raison d'un accord mutuel ou en raison de normes sociales, qu'ils aient la responsabilité conjointe du bien-être d'un enfant donné. Bien qu'ayant été longtemps le parent pauvre des recherches dans le domaine des interactions précoces (McHale, Kuersten-Hogan et Rao, 2004), les données récoltées depuis quelques années dans la pratique clinique et dans les recherches, tant sur le développement normatif de la famille que sur l'adaptation des enfants au divorce, montrent qu'il s'agit d'une dimension relationnelle qui a un impact significatif sur le développement de l'enfant (Van Egeren et Hawkins, 2004).

Cet article vise premièrement à passer en revue les principaux résultats des recherches menées sur le coparentage, qui ont permis de spécifier ses composants, les variables qui l'influencent, ses conséquences sur le développement de l'enfant et, deuxièmement, à présenter quelques pistes d'interventions thérapeutiques qui visent à l'optimiser.

### Le coparentage

#### Définition et composants

Le coparentage est un concept employé depuis une quarantaine d'années, dont le sens a été affiné et spécifié au cours du temps. Dans les

<sup>1</sup> Pr Nicolas Favez  
Faculté de Psychologie et  
des Sciences de l'Éducation  
Université de Genève  
Uni-Mail  
Boulevard du Pont-D'Arve  
40, 1211 Genève 4, Suisse.  
E-mail:  
nicolas.favez@unige.ch

<sup>2</sup> Dr France Frascarolo  
Unité de Recherche du  
Centre d'Étude de la Famille  
Institut Universitaire  
de Psychothérapie, DP-CHUV,  
Université de Lausanne  
1004 Lausanne, Suisse.

recherches sociologiques sur la famille nucléaire de premier mariage, il a d'abord été employé pour désigner une répartition égalitaire des tâches entre les adultes, qui, dans une perspective instrumentale, assureraient le parentage « avec » l'autre – d'où l'idée d'un « co » parentage. Toutefois, les recherches ont montré qu'au-delà de la répartition des tâches, la qualité émotionnelle des échanges entre parents a un impact fondamental non seulement sur l'enfant, mais également sur les parents eux-mêmes ; il est alors apparu pertinent de parler de coparentage même dans des situations de déséquilibre marqué dans la répartition des tâches (par exemple, dans des familles dans lesquelles la mère est totalement en charge de s'occuper des enfants), car le père a un rôle émotionnel auprès d'eux, et surtout l'accord entre les parents sur cette répartition des tâches et la tonalité émotionnelle de leurs échanges se sont révélés fondamentaux pour l'équilibre de la famille (McHale, 2007). Lorsque l'on retrace l'histoire du coparentage en psychologie et en psychiatrie, il apparaît que c'est Minuchin (1974) qui, sous l'appellation de sous-système parental, a en premier mis l'accent sur la dimension relationnelle (et non seulement instrumentale) de la relation entre adultes focalisée sur l'enfant ; il considérait que les coparents formaient un sous-système « exécutif », c'est-à-dire en charge d'une des fonctions principales de la famille, à savoir encadrer et assurer les soins et l'éducation des enfants. Le terme de coparentage est ensuite apparu dans les recherches menées sur les familles en situation de divorce, afin de désigner la part relationnelle encore en vigueur entre ex-époux une fois la relation conjugale dissoute de droit (voir par exemple Maccoby et Mnookin, 1992), avant d'être généralisé à tout type de famille (McHale, Lauretti, Talbot et Pouquette, 2002).

Un point fondamental au regard des implications cliniques du coparentage est qu'il peut prendre différentes formes et être « favorable » ou « défavorable » au développement de l'enfant, c'est-à-dire d'une part être une source significative de variations individuelles et, d'autre part, constituer une cible d'interventions thérapeutiques, comme nous le verrons plus loin. Bien qu'il y ait eu dès le début un relatif consensus sur ce qu'est le coparentage, une grande variété de dénominations a été employée pour en désigner les différents composants. La conceptualisation issue des travaux de Minuchin était relativement simple, centrée sur « l'intention » de coparentage : soit les parents se soutiennent et fonctionnent comme partenaires dans leurs rôles parentaux, soit ils fonctionnent comme adversaires et « sapent » mutuellement leur autorité et leur relation à l'enfant, l'exemple le plus typique étant lorsqu'un parent « défait » systématique-

ment les interdits disciplinaires posés par l'autre. Un des premiers efforts de spécification a consisté à recenser les comportements correspondant à ces intentions afin de pouvoir évaluer le coparentage à des fins d'intervention. Pour cela, les familles ont été observées dans des situations d'interaction impliquant une coopération entre adultes; Jay Belsky et son équipe (Belsky, Crnic et Gable, 1995) proposent, par exemple, de considérer que dans une interaction menée sur un mode «soutenant» (*supportive*), les parents manifestent explicitement ou implicitement leur accord, font appel l'un à l'autre pour obtenir de l'aide, ou se portent spontanément à aider l'autre. Dans une interaction sur un mode «non soutenant» (*unsupportive*), soit l'absence de soutien est neutre émotionnellement (les parents ne se soutiennent pas et ne font pas appel l'un à l'autre, et il n'y a pas d'émotions négatives apparentes), soit elle est négativement chargée quand un (ou les deux) parent(s) sape(nt) ce que l'autre fait, en interrompant le jeu entre l'autre parent et l'enfant, en contredisant les limites qui ont été mises, en formulant des sarcasmes, voire en critiquant l'autre ouvertement ou en refusant de l'aider. Suite à ces premiers constats, plusieurs modèles multidimensionnels ont été proposés à partir de l'observation directe des interactions entre coparents, ou de l'évaluation que chaque parent fait de sa relation à l'autre parent. Les processus décrits dans ces différents modèles sont très proches, bien qu'il y ait des différences dans la dénomination des dimensions. Nous présentons ci-dessous un résumé synthétique de différents modèles (Feinberg, 2003; McHale, 2007; Margolin, *et al.*, 2001; Teubert et Pinguart, 2010; Van Egeren et Hawkins, 2004). Le tableau I présente les dimensions telles que dénommées dans chaque modèle, en regard de la présentation synthétique.

- Le soutien: également dénommé solidarité, coopération, cohésion, chaleur, le soutien se réfère à une «perspective commune» entre partenaires, des comportements de validation réciproque dans l'interaction, l'échange d'informations à propos de l'enfant, de l'affection exprimée par chacun des parents envers l'autre. Il inclut également la promotion que chacun des parents fait auprès de l'enfant de la loyauté envers l'autre et envers la famille.
- Le conflit: souvent dénommé antagonisme, compétition ou travail de sape lorsque les parents se contredisent l'un l'autre en présence de l'enfant, ou essaient de s'en faire un allié ou d'attirer son attention

Tableau I : Récapitulatif des principales dimensions de coparentage.

Dimensions	McHale (2007)	Teubert et Pinquart (2010)	Feinberg (2003)	Van Egeren et Hawkins (2004)	Margolin, <i>et al.</i> , (2001)
Soutien	Solidarité	Coopération	Soutien versus travail de sape	Chaleur Soutien	Coopération
Conflit	Antagonisme	Conflit	Gestion des relations-conflit	Travail de sape	Conflit
Division du travail	Division du travail		Division du travail		
Engagement dans le parentage	Engagement mutuel		Gestion des relations-engagement	Parentage partagé	
Education		Accord éducatif	Désaccords éducatifs		
Triangulation		Triangulation	Gestion des relations-triangulation		Triangulation

de façon concurrente. Désigne également les disputes sur des sujets touchant l'enfant.

- La division effective du travail: la dimension peut-être la plus étudiée dans les travaux sur la transition à la parentalité. En général, les femmes rapportent faire beaucoup plus de tâches concernant l'enfant que ne le font leur conjoint, pendant que ceux-ci disent faire plus que ce qui leur est reconnu par leur conjointe. Evaluer la division du travail revient à estimer le « cahier des charges » de chaque parent. Quelle que soit la répartition effective des tâches, c'est l'accord entre les parents qui est ici fondamental.
- L'engagement dans le parentage: en se basant sur la théorie de Minuchin sur le désengagement/enchevêtrement, la qualité du coparentage peut être qualifiée selon l'équilibre de l'engagement de chacun des parents en termes de responsabilité et d'investissement émotionnel. Historiquement et socialement, cet engagement a été et est encore souvent déséquilibré dans les cultures occidentales, la mère étant plus engagée que le père.
- L'éducation: la mesure dans laquelle les parents sont en accord sur un ensemble de sujets relevant de l'éducation de l'enfant (principes, lignes de conduite, valeurs morales, religion, etc.).

- La triangulation : l'inclusion de l'enfant dans une coalition par l'un des parents contre l'autre parent. Cette dimension est considérée par quelques-uns comme une des manifestations du conflit, et par d'autres comme une dimension propre.

Relevons que tous les modèles comprennent le soutien et le conflit qui ne sont plus considérés comme les deux pôles d'un continuum mais bien comme deux dimensions qui coexistent au sein des relations entre les parents. Par ailleurs, toutes ces dimensions peuvent être croisées pour proposer une typologie de coparentage ; ainsi, McHale (2007) distingue par exemple un coparentage cohésif (soutien élevé, conflit bas) d'un ensemble de coparentages non cohésifs : déséquilibré (soutien bas, conflit bas), compétitif (soutien bas, conflit haut) et centré sur l'enfant (soutien moyen et peu d'affection et de chaleur, conflit bas).

McHale propose par ailleurs un modèle spécifique, articulé sur la distinction entre ce qu'il appelle le coparentage « ouvert » (*overt coparenting*), qui se réfère aux comportements des parents l'un envers l'autre en présence de l'enfant et le coparentage « couvert » (*covert coparenting*), c'est-à-dire de ce que chaque parent dit à l'enfant de l'autre parent lorsque ce dernier est absent (McHale, 1997). A partir d'un questionnaire autoreporté dans lequel chaque parent évalue son propre comportement, il propose un modèle en quatre dimensions de coparentage, qui recourent, dans une certaine mesure, les dimensions mentionnées ci-dessus, mais qui comporte deux dimensions spécifiques au coparentage couvert. Ces dimensions ont été retrouvées dans une étude menée en Suisse sur une population francophone, dans une démarche de validation de la traduction du questionnaire de McHale (Frascarolo, *et al.*, 2009).

- Intégrité familiale : les commentaires que le répondant dit faire « en faveur » de l'autre parent, en son absence.
- Affection : les gestes d'affection que le répondant dit faire en direction de l'autre parent, en présence de l'enfant.
- Conflit : les désaccords et disputes que le répondant dit avoir avec l'autre parent en présence de l'enfant.
- Dénigrement : les commentaires que le répondant dit faire « en défaveur » de l'autre parent, en son absence.

Les deux formes de coparentage ouvert et couvert ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. McHale et Rasmussen (1998) ont par exemple

montré qu'un coparentage ouvert conflictuel (avec hostilité et compétition) lors de la première année était prédictif d'un coparentage couvert dénigrant de la part de la mère trois ans plus tard, et que les enfants de ces familles étaient évalués à cet âge par les enseignants et éducateurs comme ayant plus de problèmes de comportement. Conversement, le coparentage ouvert soutenant (coopératif) à un an est prédictif d'un coparentage caché visant à la promotion de l'intégrité familiale de la part des pères trois ans plus tard, avec des enfants évalués hauts en termes d'adaptation sociale par les enseignants et par les parents.

### **L'impact du désaccord coparental sur l'enfant**

L'a priori qui fonde les approches du coparentage est qu'un soutien, une coopération entre coparents, est un facteur contextuel favorable au développement émotionnel et cognitif de l'enfant. A contrario, le conflit ou le désinvestissement constitueraient des facteurs de risque. Il est bien sûr courant, voire même normal, que les parents expriment (et en général résolvent) des désaccords quant au comportement à avoir vis-à-vis de l'enfant, quant à leur répartition des tâches et aux pratiques éducatives à adopter. Le désaccord coparental est supposé avoir un effet négatif quand il s'est chronicisé et qu'il est devenu un style interactif entre les deux parents. Cette hypothèse a été largement vérifiée par les études transversales et longitudinales que nous présentons ci-dessous.

Le premier domaine investigué, le plus documenté, a été celui du lien entre coparentage et développement émotionnel. Un coparentage, avec un niveau élevé de conflictualité et de compétition et un bas niveau de chaleur et de coopération durant la première année de l'enfant, est prédictif de difficultés lors des années suivantes chez l'enfant, notamment un faible ajustement social familial et de la désinhibition lors de la deuxième année (Belsky, Putnam et Crnic, 1996; Favez, *et al.*, 2006), des comportements agressifs et anxieux dans les relations avec les pairs ainsi qu'un attachement anxieux à trois ans (Frosch, Mangelsdorf et McHale, 2000). D'importantes « divergences » d'engagement entre les parents lors de la première année sont quant à elles liées à des hauts niveaux d'anxiété à trois ans (McHale et Rasmussen, 1998). A l'inverse, un coparentage caractérisé par la coopération et la chaleur prédit une bonne adaptation socio-émotionnelle (Favez, 2009). Dans leur méta-analyse, regroupant 40 études transversales et 19 longitudinales sur le coparentage avec des enfants de sept mois à seize ans, Teubert et Pinquart (2010) trouvent des liens négatifs significatifs entre la coopération coparentale et les

symptômes anxieux et les troubles de l'humeur chez l'enfant, et des liens positifs significatifs entre le conflit et la triangulation et ces mêmes symptômes. Les mêmes effets sont constatés pour les troubles du comportement. Le fonctionnement social de l'enfant est quant à lui lié avec la coopération coparentale, le conflit et l'accord interparental. Enfin, l'attachement de l'enfant est lié avec la coopération coparentale, le conflit et la triangulation<sup>3</sup>. Certains de ces effets sont d'autant plus forts que les parents sont séparés (par exemple, le lien entre triangulation et symptômes anxieux). Globalement, une méta-analyse de Buehler, *et al.* (1997)<sup>4</sup> confirme que l'impact du conflit interparental sur l'enfant est modeste mais significatif (taille de l'effet de 0,32).

Un second domaine qui commence à être investigué est celui du développement cognitif. Les enfants confrontés à un coparentage non cohésif ont, par exemple, des résultats scolaires moins élevés (Stright et Neitzel, 2003) ou un développement moins rapide de la compréhension des états émotionnels d'autrui. Dans nos propres recherches, nous avons vu que la qualité des interactions familiales au cours des premières années de vie, dont la relation coparentale est une part majeure, est liée avec les performances de l'enfant aux tâches de théorie de l'esprit à cinq ans (Favez, 2009).

Les mécanismes par lesquels le coparentage influence le développement de l'enfant ne sont toutefois pas encore clairement définis. En ce qui concerne le développement socio-affectif, l'un des médiateurs possibles est le sens que l'enfant lui-même donne au conflit. McHale, Johnson et Sinclair (1999) ont par exemple montré que le lien entre un coparentage conflictuel ou déséquilibré et les difficultés d'intégration avec les pairs chez des enfants de quatre ans (le coparentage mesuré en début d'année scolaire et l'intégration évaluée tout au long de l'année) n'était avéré que si l'enfant avait développé une vision négative de sa famille (telle qu'évaluée dans des jeux symboliques). Une autre possibilité est que le conflit interparental contamine les relations parents-enfant, selon un effet bien connu dénommé de « débordement » (*spillover effect*) et décrit dans les cas de conflit conjugal. Les parents en conflit ont en effet un parentage irascible, avec peu de responsivité, mettant peu de limites, et exprimant peu de chaleur et d'empathie. Le conflit modifie non seulement le comportement des parents, mais leur représentation de l'enfant par un effet de « halo négatif » : l'enfant est vu par les parents comme plus difficile qu'il ne l'est selon l'évaluation d'informateurs externes, ce qui en retour les amène à se comporter avec lui comme avec un enfant

<sup>3</sup> La variance expliquée est toutefois modeste pour l'ensemble de ces effets, de l'ordre de 1,7 à 5,8%.

<sup>4</sup> Sur 68 études et 348 effets statistiques.



difficile (Fainsilber Katz et Gottman, 1996). Lauretti et McHale (1997) ont montré qu'il y a un déclin qualitatif marqué en termes d'engagement et de responsivité des pères et des mères en détresse conjugale quand ils interagissent ensemble avec le bébé comparativement aux moments où ils interagissent chacun séparément avec lui.

En ce qui concerne l'effet du coparentage sur le développement cognitif, il est possible de considérer que la relation coparentale forme un contexte dans lequel l'enfant apprend à comprendre les états internes d'autrui via la communication d'intentions, de croyances, de désirs et d'émotions entre ses parents. Un coparentage harmonieux et flexible est caractérisé par des échanges non seulement instrumentaux, mais également au niveau des émotions et intentions, qui sont contingentes et congruentes; les états internes sont donc discutés et « officialisés » et l'enfant est ainsi témoin de stratégies de résolution de problèmes qui sont « orientées vers les autres » (Ruffman, *et al.*, 2006).

Plusieurs de ces mécanismes sont proposés à titre spéculatif, et les recherches doivent continuer à explorer les voies spécifiques par lesquelles le conflit coparental exerce un effet sur l'enfant.

## Prédicteurs du coparentage

Le lien entre les deux sous-systèmes conjugal et coparental, qui impliquent les mêmes personnes, a été abondamment documenté, mais d'autres variables, comme la personnalité de chaque parent ou l'apport de l'enfant, ont également été prises en compte.

### La relation conjugale

Le lien entre qualité maritale et coparentage a été constaté dans un nombre d'études corrélationnelles (Abidin et Brunner, 1995; Fainsilber Katz et Gottman, 1996; McHale, 1995) et par des études longitudinales qui ont évalué la satisfaction conjugale durant la grossesse et le coparentage au cours des premières années de vie (McHale, *et al.*, 2004 à trois mois post-partum; Lewis 1989 à une année post-partum; Favez, Frascarolo, Fivaz-Depeursinge, 2006 à dix-huit mois post-partum et Lindahl, Clements et Markman, 1997 à cinq ans post-partum). Dans la majorité de ces études, l'harmonie ou la satisfaction conjugale sont liées à un coparentage coopératif, alors que l'insatisfaction ou le conflit conjugal sont liés à un coparentage non cohésif. Les variables permettant d'expliquer cette association seraient, d'une part l'effet de contamination décrit plus haut, le conflit

conjugal envahissant la sphère coparentale, et, d'autre part, la difficulté des parents à gérer les émotions négatives consécutives au conflit. Kitzmann (2000) a, par exemple, montré que des niveaux élevés de négativité exprimés pendant une discussion de couple sont liés à un coparentage moins soutenant dans les interactions avec l'enfant. De façon intéressante, il a été constaté que le lien est bilatéral; ainsi, Schoppe-Sullivan, Mangelsdorf, Frosch et McHale (2004) constatent que le coparentage à six mois est prédictif de la qualité de la relation conjugale à trois ans.

Toutefois, malgré le lien qui les unit, ces deux sous-systèmes conjugal et coparental ne se recoupent pas complètement. D'une part, chacun des deux explique une part spécifique et unique de la variance du développement de l'enfant. En évaluant conjointement la relation conjugale et le coparentage, les recherches ont montré que le lien entre les différentes formes de conflit coparental et la présence de symptômes chez l'enfant reste significatif une fois les variables relatives à la satisfaction conjugale contrôlées (Kolak et Vernon Feagans, 2008; McHale, 1995; McHale, *et al.*, 2004; Teubert et Pincquart, 2010). De ce constat, il ressort que le coparentage est bien une variable en soi, qui explique une part spécifique du développement de l'enfant, et qu'il faut tenir compte à la fois de la relation conjugale et de la relation coparentale entre les parents pour comprendre le contexte relationnel dans lequel évolue l'enfant. D'autre part, dans certaines familles, le conflit ou l'insatisfaction dans la relation conjugale n'envahit pas la relation coparentale: certaines variables individuelles modèrent ce lien et «protègent» la relation coparentale, comme cela peut être le cas de variables de personnalité.

## Les variables de personnalité des parents

Nous savons peu de choses sur les variables individuelles qui influencent le coparentage. Quelques recherches ont néanmoins montré que des variables de personnalité modèrent le lien entre qualité conjugale et coparentage; ainsi, Lewis (1989) a montré dans sa recherche sur la transition à la parentalité que pour une partie des familles, qu'il a nommées «compétentes mais en souffrance», la capacité de chaque époux de dissocier les sentiments qu'il ressentait envers l'autre comme conjoint/e et comme coparent protégeait la relation coparentale de l'insatisfaction issue de la relation conjugale. Ces parents étaient aussi particulièrement enclins à «voir» la famille dans la position de l'enfant, et à reconnaître l'importance de l'accord coparental pour l'enfant – dans ce cas, ce sont

les aptitudes d'empathie ou de fonction réflexive qui tempèrent l'impact de l'insatisfaction conjugale.

Cette observation a été confirmée par Talbot et McHale (2004) qui mettent en évidence une dimension de « flexibilité » chez les parents (ouverture au point de vue des autres, capacité à s'adapter aux demandes changeantes de l'environnement social, etc.) qui tempère l'impact de l'insatisfaction conjugale, mais pour les pères seulement. Au contraire, plus les mères sont flexibles, plus le lien entre insatisfaction conjugale et désaccord coparental est prononcé. Ce résultat surprenant, qui demande réplication, montre que le sexe du parent peut également être une variable à prendre en compte – la façon de gérer les conflits de couple étant par ailleurs différente selon le sexe (voir Gottman, 1998).

Van Egeren (2003), dans une recherche longitudinale sur la transition à la parentalité, montre que la capacité de la mère à prendre de multiples perspectives et à mener des raisonnements complexes est liée avec des expériences de coparentage positives selon le père, alors qu'un niveau d'éducation plus élevé chez le père prédit des expériences de coparentage plus positives selon la mère.

Enfin, dans nos propres recherches (Favez, Frascarolo, Lavanchy Scaiola et Corboz-Warnery, 2013), nous avons pu mettre en évidence que les représentations que le père avait de la famille à venir pendant la grossesse étaient un prédicteur des interactions réelles de la triade une fois l'enfant né; une représentation « équilibrée » (une structure familiale qui respecte l'organisation en sous-système parental et sous-système enfant et une hiérarchie claire entre les générations) est liée avec un engagement plus grand de l'ensemble de la famille dans les interactions triadiques.

Ces quelques résultats montrent l'intrication entre les représentations que chaque parent a de l'autre, de leur relation conjugale et coparentale, et de l'enfant avec le coparentage effectif. Il est toutefois difficile de savoir si l'on a affaire ici à des traits de personnalité (il n'y a pas de donnée sur le lien entre dimensions de personnalité et coparentage), des styles cognitifs, ou des attentes modelées sur les normes sociales. Il est de plus difficile de savoir si la flexibilité, la qualité des représentations, l'empathie ne sont pas influencées par la relation conjugale déjà même avant la grossesse. Le coparentage modifie en effet à son tour les variables de personnalité, comme le sens d'efficacité de soi ou la perception de stress quotidiens (Feinberg, 2003; McHale, Kuersten-Hogan et Rao, 2004), et il peut être difficile de déterminer ce qui a été la variable

première dans cet enchaînement. Il s'agit donc d'un champ d'étude encore ouvert.

## L'apport de l'enfant

Paradoxalement, alors que le coparentage est centré sur l'enfant, l'apport de ce dernier à la dynamique coparentale a été relativement peu considéré, comme si la façon dont les parents organisent leurs interactions était indépendante de l'enfant lui-même. Le tempérament de l'enfant est une des variables qui a été prise en compte. Les recherches ont montré qu'il n'y a pas de lien direct avec le coparentage, mais qu'il y a par contre un effet d'interaction avec d'autres variables ; ainsi, les prévisions pessimistes des mères pendant la grossesse quant au soutien coparental qu'elles recevront du père ne se « réalisent » que lorsque l'enfant présente un tempérament dit difficile (un seuil d'activation bas et de la difficulté à se réguler) (McHale, *et al.*, 2004). D'autre part, le lien entre la qualité de la relation maritale pendant la grossesse et le coparentage dans les premiers mois postpartum est d'autant plus fort que le tempérament de l'enfant est difficile : les couples « satisfaits » tendent à resserrer les rangs et se soutenir d'autant plus quand l'enfant est perçu comme difficile, alors que les couples insatisfaits montrent un coparentage d'autant moins cohésif en pareils cas (Schoppe-Sullivan, Mangelsdorf, Brown et Szewczyk Sokolowski, 2007). Dans notre propre étude sur la transition à la parentalité dans 51 familles normatives, nous avons vu que le tempérament de l'enfant à trois mois et les interactions coparentales durant la grossesse sont les deux meilleurs prédicteurs de la qualité des interactions triadiques père-mère-enfant à dix-huit mois (Favez, *et al.*, 2006). Le tempérament de l'enfant semble donc être l'un des modérateurs de la transformation du couple conjugal en couple coparental.

Le sexe de l'enfant est une autre variable pour laquelle des différences de coparentage ont été constatées dans quelques recherches (la plupart des travaux dans ce domaine ont été menés sur les variations du parentage selon le sexe de l'enfant et le sexe du parent plus que sur le coparentage). Les données disponibles montrent que le coparentage non cohésif prend une forme hostile ou compétitive si l'enfant est un garçon, alors qu'il est déséquilibré ou désengagé si l'enfant est une fille (McHale, 1995). Dans nos propres travaux, nous avons vu que la péjoration des interactions triadiques lors des deux premières années est d'autant plus probable que l'enfant est un garçon (Favez, Frascarolo et Fivaz-Depeursinge, 2006).

Ces quelques données montrent que l'apport de l'enfant est significatif en ce qu'il va infléchir le coparentage et, ce qui est le plus important d'un point de vue clinique, il peut aggraver une situation déjà à risque. Enfin, le lecteur intéressé trouvera, dans un ouvrage édité par McHale et Crouter (2003), un recueil de travaux sur l'apport de l'enfant à la dynamique familiale présentés par les chercheurs les plus avancés dans ce domaine.

## Pour aller plus loin : le coparentage non traditionnel

Jusqu'à maintenant, nous avons évoqué le coparentage dans des familles nucléaires de premier mariage. La multiplicité des formes que peut prendre la famille contemporaine dans les sociétés occidentales oblige à se pencher sur le coparentage non « traditionnel », c'est-à-dire n'impliquant pas (que) les parents biologiques de l'enfant. Nous pouvons mentionner deux exemples : les familles recomposées et les familles homoparentales.

### Les familles recomposées

Les familles recomposées présentent un cas de figure particulier ; si l'on prend la structure la plus répandue qui est celle dans laquelle l'un des parents est le gardien principal de l'enfant, il y a en tout cas deux relations coparentales : celle entre les deux parents de l'enfant maintenant séparés, et celle entre le parent gardien et son nouveau conjoint.

En ce qui concerne les deux parents, le coparentage coopératif est lié avec de meilleurs indices développementaux de l'enfant, de façon équivalente à ce qui a été observé dans les familles « intactes ». D'une part, une bonne alliance coparentale permet de maintenir sur le long terme la relation entre l'enfant et le parent non gardien ; d'autre part, l'enfant a de meilleurs résultats scolaires et moins de troubles comportementaux lorsque le père non gardien est actif dans le coparentage et qu'il maintient une relation proche avec l'enfant. À l'inverse, les conflits coparentaux qui perdurent après la séparation sont liés à une baisse de fréquence de contact entre l'enfant et le parent non gardien et au maintien de troubles comportementaux qui sont apparus pendant la phase de séparation. Par ailleurs, les troubles du comportement de l'enfant sont exacerbés lorsqu'il y a un conflit interparental et le maintien malgré tout d'une fréquence de contact élevée avec le parent non gardien (Amato et Rezac, 1994 ; Holroyd et Sheppard, 1997).

Les quelques résultats à disposition sur le coparentage entre parent gardien et nouveau conjoint font état d'un effet différent que celui observé dans les familles de première union. En effet, dans ces situations, le déséquilibre de l'engagement qui est normalement une figure du coparentage non cohésif semble plutôt favorable – à condition que le nouveau conjoint soit celui des adultes qui est en retrait. Les résultats de ces études mettent en évidence que dans ce cas la relation entre le nouveau conjoint et l'enfant se développerait ainsi plus sur le mode amical que sur le mode parental (Fine et Kurdek, 1994).

Il faut enfin tenir compte du rapport entre les deux coparentages, celui entre les parents et celui entre le parent gardien et le nouveau conjoint. Hetherington et Stanley-Hagan (2002) montrent par exemple que l'engagement du père biologique dans le coparentage n'amène pas de difficulté chez l'enfant tant que le nouveau compagnon de sa mère adopte une attitude non disciplinaire. Aucune donnée n'est par ailleurs disponible sur les situations dans lesquelles il y a deux parents gardiens (selon les formes de garde autorisées par les nouvelles lois du divorce comme la garde partagée) dans lesquelles il y a trois unités coparentales : les parents, plus les deux couples que chacun des parents forme avec son conjoint actuel.

## Les familles homoparentales

Le terme coparentage est employé depuis de nombreuses années dans le domaine de l'homoparentalité, dans différentes acceptions qui ne sont pas directement liées à la façon dont nous avons parlé du coparentage jusqu'ici. En effet, dans ce domaine, le « coparent » peut désigner le parent social de l'enfant, par contraste au parent biologique – dans les couples dans lesquels l'un des partenaires a conçu l'enfant. Le terme coparentalité est également employé de façon plus large pour désigner l'ensemble des partenaires impliqués dans un projet d'enfant – il peut ainsi désigner un homme et une femme qui ont un enfant ensemble sans être engagés dans une relation, l'un et/ou l'autre étant par ailleurs en couple homosexuel (voir Gross, 2005, pour une revue).

Les travaux qui ont été menés sur le coparentage en tant que coordination et soutien dans l'interaction avec l'enfant et division des tâches tendent à montrer que le coparentage n'est pas différent dans les familles homoparentales (il est à noter que la plupart des recherches ont été menées sur des couples lesbiens) que dans les familles hétéro-parentales, que

cela soit dans la dynamique interactive évaluée par observation directe (D'Amore, 2010) ou dans l'importance du soutien perçu de la part de l'autre et de la division des tâches (Bos, van Balen, van den Boom, 2007), si ce n'est une tendance fréquemment constatée à une répartition des tâches en général plus paritaire que dans les couples hétérosexuels – mais des phénomènes de *gatekeeping* (littéralement « garde-barrière ») négatifs de la part de la mère peuvent apparaître quand l'enfant est né d'une union hétérosexuelle préalable, visant à freiner ou empêcher la relation entre l'enfant et le partenaire (McHale, *et al.*, 2002).

## La thérapie du coparentage

Les interventions thérapeutiques visant spécifiquement le coparentage sont encore peu nombreuses ; elles peuvent être classifiées en trois catégories principales (Frascarolo, Favez et Fivaz-Depeursinge, 2011).

Historiquement, les premières interventions ont été pour ainsi dire incluses dans les thérapies de famille structurales, puisque la coordination entre parents – ou donneurs de soins - est l'un des objectifs de ces thérapies. Plusieurs concepts structuraux sont pertinents aux considérations sur le coparentage, comme la structure, les frontières et les sous-systèmes. Minuchin a décrit comment les enfants sont triangulés dans les systèmes familiaux, comme lorsqu'une coalition se développe entre l'un des parents et l'enfant contre l'autre parent. Les interventions consistent alors à reconfigurer la structure familiale par des mises en acte en séance de thérapie visant à introduire, promouvoir et soutenir le changement (Minuchin, 1974).

Dans un deuxième temps, les thérapies du coparentage se sont développées en tant que prises en charge spécifiques pour les couples en situation de postdivorce, afin de promouvoir l'unité coparentale malgré la désunion conjugale et prévenir les troubles du développement de l'enfant. Les résultats d'études de suivi montrent l'efficacité de ces interventions ; par exemple, une médiation qui visait notamment à augmenter l'implication paternelle et à améliorer la coopération entre parents a eu pour effet que douze ans plus tard, les deux parents étaient toujours impliqués dans l'éducation de l'enfant – alors que les pères non gardiens tendent autrement à se désinvestir progressivement (Emery, Laumann-Billings, Waldron, Sbarra et Dillon, 2001).

Finalement, le coparentage est visé spécifiquement dans des programmes de prévention dans les familles « intactes », afin d'éviter les dif-

ficultés lors de transitions de vie, particulièrement (mais pas exclusivement) au moment de la naissance du premier enfant. Plusieurs programmes ont été conçus pour soutenir les familles à risque psychosocial (par exemple, parents adolescents, ou situations socio-économiques précaires), plus vulnérables lors de ces transitions, en mettant l'accent sur le soutien coparental (Feinberg, 2002). Il est à noter que la plupart d'entre eux visent spécifiquement l'engagement du père et une augmentation du soutien que la mère apporte au père dans ses tâches parentales. En général, ils s'adressent aux parents (voire à un parent seul), et l'enfant n'est pas inclus dans l'intervention. Ces programmes visent donc une relation triadique (parent-parent-enfant), mais l'intervention est uniquement dyadique – ce qui ne permet pas de tenir compte de l'apport de l'enfant à la dynamique coparentale, qui est, comme nous l'avons vu, non négligeable.

## Conclusion

Depuis de nombreuses années, les relations parents-enfant – principalement mère-enfant, occupent le centre de l'attention des professionnels de la petite enfance. L'augmentation des divorces dès les années septante a cependant attiré l'attention sur l'impact de la relation entre parents sur le développement socio-affectif de l'enfant ; le conflit conjugal a été identifié comme un facteur de risque dont l'effet est significatif. Toutefois, c'est un aspect particulier de la relation entre parents qui retient maintenant l'attention : leurs coordination et coopération dans tous les secteurs de la vie familiale qui concernent directement l'enfant, soit le coparentage. En se basant sur la théorie systémique structurale de Minuchin (1974), nous avons vu que le coparentage peut être défini comme le sous-système exécutif de la famille, c'est-à-dire comme le noyau fonctionnel du groupe social parent-parent-enfant(s). Ce concept permet de dissocier dans la relation entre les parents d'une part ce qui relève du fonctionnement conjugal (ou marital, suivant les références), soit la relation affective et sexuelle entre eux et, d'autre part, de ce qui relève de la famille à proprement parler, et en particulier tout ce qui concerne les soins et l'éducation à donner aux enfants et la manière de le faire.

Nous avons vu que les définitions du coparentage, sous des appellations quelquefois diverses, sont relativement consensuelles quant aux processus décrits : les dimensions les plus importantes sont le soutien et



### Résumé

Le coparentage est défini comme le soutien instrumental et émotionnel que la mère et le père s'apportent mutuellement dans leurs rôles de parent. Les recherches et la pratique clinique montrent depuis plusieurs années qu'un coparentage coopératif est une variable-clé pour le bien-être de la famille et le développement de l'enfant. Dans cet article, nous commençons par présenter les modèles théoriques actuels qui spécifient les composants du coparentage et ce que la recherche nous a appris sur les conséquences pour l'enfant de la compétition et

le conflit (qui peuvent coexister), et, dans une certaine mesure, la répartition des tâches. Il est par contre trop tôt pour savoir si les dimensions proposées sont exhaustives ; il y a un certain nombre de comportements coparentaux qui n'ont pas encore été qualifiés en fonction de ces dimensions. D'autre part, qu'en est-il du « trop » de soutien dans la relation coparentale ? Le coparentage non optimal a toujours été considéré comme le manque d'investissement de l'un des parents, ou la lutte entre les deux parents, mais le fait que l'un des parents puissent être intrusif via des comportements « d'aide » de type surprotection n'a jamais été conceptualisé ni a fortiori investigué empiriquement.

Les théories du coparentage mélangent souvent des approches dimensionnelles et catégorielles ; les dimensions sont en général utilisées pour construire des catégories, le but étant de pouvoir « diagnostiquer » dans une famille donnée le coparentage et intervenir de façon préventive. En effet, les données de la littérature issues de la recherche sur les familles « normatives » (principalement des recherches sur la transition à la parentalité dans les familles de premiers mariages) et sur les familles dans la période postdivorce montrent sans ambiguïté que la relation coparentale a un effet sur le développement de l'enfant, qui ne se résume pas à l'effet d'autres variables relationnelles comme les relations parents-enfant ou la relation conjugale. Une hypothèse, qui a par ailleurs été formulée, est que le coparentage serait la variable médiatrice principale par le biais de laquelle le conflit conjugal affecte le développement de l'enfant. Cette hypothèse est centrale, car elle permet d'une part d'expliquer pourquoi certains enfants – de plus en plus nombreux par ailleurs – passent le cap du divorce de leurs parents avec relativement peu de séquelles (chez les parents qui réussissent à préserver leur relation coparentale), et surtout, une fois vérifiée, elle constituerait une porte d'entrée pour la prévention des difficultés postdivorce (McHale, 1995 ; Talbot et McHale, 2004).

Nous avons vu qu'un certain nombre de programmes, dont l'efficacité est attestée, ont été mis sur pied pour augmenter la qualité de la relation coparentale, d'une part dans les familles en situation de divorce, d'autre part, dans les familles dites à risque (précarité économique, parents adolescents, parents psychiatisés, etc.). Ces programmes sont pour l'instant principalement focalisés sur l'engagement paternel, mais les travaux sur le *gatekeeping* maternel vont sans aucun doute déboucher sur des approches qui combinent à la fois un soutien au père et un

soutien à la mère en vue d'encourager l'engagement du père et la coopération entre parents.

Il reste toutefois de nombreuses zones d'ombre. L'«*étiologie*» du coparentage est encore imparfaitement connue ; les facteurs que nous avons passés en revue sont ceux qui ont été les plus étudiés et qui sont les plus proximaux : relation conjugale, personnalité des parents et apport de l'enfant. Tout un ensemble d'autres facteurs sont à prendre en compte : niveaux socio-économique, culturel, attentes sociales sur les rôles parentaux, influence de la famille élargie pour n'en citer que quelques-uns. McHale (2007) appelle d'ailleurs à tenir compte de facteurs sociaux plus larges que le fonctionnement familial, pour comprendre et expliquer les différentes formes de coparentage et leurs «*valeurs*» respectives. Les recherches sur les familles recomposées ont par ailleurs montré qu'une forme de coparentage, qui est peu favorable dans la famille nucléaire (le déséquilibre de l'engagement), est celle qui est optimale du point de vue de l'enfant dans les familles de seconde union lorsqu'elle s'applique à la relation entre parent et nouveau conjoint. Les formes de coparentage n'ont donc pas forcément une valeur intrinsèque, absolue, mais relative au contexte plus large dans lequel évolue la famille et à sa composition ; l'accord entre les coparents quant à la forme de coparentage choisie demeure plus important que la forme elle-même.

Un autre domaine dans lequel il existe une certaine incertitude est celui de la compréhension des mécanismes de transmission entre le coparentage et le développement de l'enfant. Nous avons évoqué quelques possibilités, mais principalement en empruntant aux recherches qui ont montré l'impact du conflit conjugal sur l'enfant. Il n'est pas encore certain que les mécanismes impliqués dans le coparentage soient les mêmes ou déploient leurs effets de la même manière. Là également, des recherches supplémentaires sont nécessaires.

Malgré ces lacunes à combler dans notre compréhension du coparentage, ce concept est une clé essentielle pour saisir le milieu dans lequel se développent les enfants. Le regard des professionnels, encore trop souvent, se limite à la dyade mère-enfant ; preuve en est que les lieux de naissance sont nommés «*maternité*», comme si la paternité n'y avait pas de place, que les services de protection de l'enfance portent l'étiquette de PMI – Protection Maternelle et Infantile et non PPI – Protection Parentale et Infantile. Cette conception matricentrée fait peser sur la mère le poids du soin et de l'éducation de l'enfant, qui, pour répondre aux

du désaccord entre parents dans ce domaine. Nous exposons ensuite les variables qui influencent la qualité du coparentage, comme par exemple, la satisfaction conjugale ou le tempérament de l'enfant. Nous présentons pour terminer les thérapies du coparentage, qui visent notamment à optimiser la collaboration entre parents, que cela soit dans les situations de divorce ou de difficultés conjugales et familiales.

#### **Mots-clés**

Coparentage.

Développement de l'enfant.

Thérapie.

attentes sociales, peut décider de «fermer la barrière» et freiner l'accès du père à l'enfant. En retour, le coparentage s'en trouve affaibli ce qui, avec l'augmentation des divorces, contribue à fragiliser la position des pères qui souvent sont entravés dans leur rôle paternel après une séparation – ou peuvent s'en dédire trop facilement, selon les situations.

Signalons enfin qu'en 2011 est sorti un ouvrage en anglais édité par James McHale et Kerstin Lindahl, spécifiquement dédié au coparentage (*Coparenting: Theory, Research, and Clinical Applications*).

#### Références

- [1] ABIDIN R., BRUNNER J.: «Development of a parenting alliance inventory», *Journal of Clinical Child Psychology*, 1995; 24: 31-40.
- [2] AMATO P., REZAC S.: «Contact with nonresident parents, interparental conflict, and children's behavior», *Journal of Family Issues*, 1994; 15 (2): 191-207.
- [3] BELSKY J., CRNIC K., GABLE S.: «The determinants of coparenting in families with toddler boys: Spousal differences and daily hassles», *Child Development*, 1995; 66: 629-642.
- [4] BELSKY J., PUTNAM S., CRNIC K.: «Coparenting, parenting, and early emotional development», in MCHALE J., COWAN P., (Eds.), *Understanding how family-level dynamics affect children's development: Studies of two-parent families*, Jossey-Bass, San Francisco, 1996; pp. 45-56.
- [5] BOS H., VAN BALEN F., VAN DEN BOOM D.: «Child adjustment and parenting in planned lesbian-parent families», *American Journal of Orthopsychiatry*, 2007; 77 (1): 38-48.
- [6] BUEHLER C., ANTHONY C., KRISHNAKUMAR A., et al. «Interparental conflict and youth problem behaviors: A meta-analysis», *Journal of Child and Family Studies*, 1997; 6 (2): 233-247.
- [7] D'AMORE S., CRESPIN M., SCARCIOTTA L.: «Pour une recherche clinique des alliances familiales à travers le Lausanne Trilogue Play dans le contexte de l'homoparentalité», in D'AMORE S., (Ed.), *Les Nouvelles Familles*, De Boeck, Bruxelles, 2010; pp. 421-430.
- [8] EMERY R., LAUMANN-BILLINGS L., WALDRON M., SBARRA D., DILLON P.: «Child custody mediation and litigation: Custody, contact and coparenting 12 years after initial dispute resolution», *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 2001; 69: 323-332.
- [9] FAINSLBERG KATZ L., GOTTMAN J.M.: «Spillover effects of marital conflict: In search of parenting and coparenting mechanisms», in MCHALE J., COWAN P.A., (Eds.), *Understanding how family-level dynamics affect children's development: Studies of two-parents families*, Jossey-Bass, San Francisco, 1996; pp. 57-76.
- [10] FAVEZ N.: «Le développement social du bébé dans le milieu familial», in ORIS M., WIDMER E., DE RIBAUPIERRE A., et al., (Eds.), *Transitions dans le parcours de vie et construction des inégalités*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2009; pp. 69-89.
- [11] FAVEZ N., FRASCAROLO F., CARNEIRO C., et al.: «The development of the family alliance from pregnancy to toddlerhood and children outcomes at 18 months», *Infant and Child Development*, 2006; 15: 59-73.
- [12] FAVEZ N., FRASCAROLO F., FIVAZ-DEPEURSINGE E.: «Family alliance stability and change from pregnancy to toddlerhood and marital correlates», *Swiss Journal of Psychology*, 2006; 65: 213-220.
- [13] FAVEZ N., FRASCAROLO F., LAVANCHY SCAIOLA C., CORBOZ-WARNERY A.: «Prenatal representations of family in parents and coparental interactions as predictors of triadic interactions during infancy», *Infant Mental Health Journal*, 2013; 34 (1): 25-36.

#### Summary

Coparenting is defined as the instrumental and emotional support parents bring to each other when raising a child. Researches as well as clinical practice have shown for several years that a cooperative coparenting is a key variable for the well-being of the family and for the development of the child. In this paper, we present first the current theories about coparenting and its components, and the consequences for the child of coparental conflict and

- [14] FEINBERG M.: « Coparenting and the transition to parenthood: A framework for prevention », *Clinical Child and Family Psychology Review*, 2002; 5 (3): 173-195.
- [15] FEINBERG M.: « The internal structure and ecological context of coparenting: A framework for research and intervention », *Parenting: Science and Practice*, 2003; 3: 95-131.
- [16] FINE M., KURDEK L.: « Parenting cognitions in stepfamilies: Differences between parents and stepparents and relations to parenting satisfaction », *Journal of Social and Personal Relationships*, 1994; 11: 95-112.
- [17] FRASCAROLO F., DIMITROVA N., ZIMMERMANN G., et al.: « Présentation de l'adaptation française de "l'échelle de coparentage" de McHale pour familles avec jeunes enfants », *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 2009; 57: 221-226.
- [18] FRASCAROLO F., FIVAZ-DEPEURSINGE E., FAVEZ N.: « Coparenting in family-infant triads: The use of observation in systemic interventions », in MCHALE J., LINDAHL K., (Eds.), *Coparenting: Theory, research and clinical applications*. APA, Washington, 2011; pp. 211-230.
- [19] FROSCH C., MANGELSDORF S., MCHALE J.L.: « Marital behaviour and the security of preschooler-parent attachment relationships », *Journal of Family Psychology*, 2000; 14 (1): 144-161.
- [20] GOTTMAN J.M.: « Psychology and the study of marital processes », *Annual Review of Psychology*, 1998; 49: 169-197.
- [21] GROSS M. (Ed.): *Homoparentalités, état des lieux*, Erès, Ramonville Saint-Agne, 2005.
- [22] HETHERINGTON E.M., STANLEY-HAGAN M.S.: « Parenting in divorced and remarried families », in BORNSTEIN M., (Ed.), *Handbook of parenting, Vol. 3* (2nd ed), Erlbaum, Mahwah, NJ, 2002; pp. 233-255.
- [23] HOLROYD R., SHEPPARD A.: « Parental separation: Effects on children; implications for services », *Child: Care, Health and Development*, 1997; 23 (5): 369-378.
- [24] KITZMANN K.: « Effects of marital conflict on subsequent triadic family interactions and parenting », *Developmental Psychology*, 2000; 36 (1): 3-13.
- [25] KOLAK A.M., VERNON-FEAGANS L.: « Family-level coparenting processes and child gender as moderators of family stress and toddler adjustment », *Infant and Child Development*, 2008; 17 (6): 617-638.
- [26] LAURETTI A., MCHALE J.P.: *Shifting patterns of coparenting styles between dyadic and family settings: The role of marital distress*, Paper presented at the Society for Research in Child Development, Atlanta, GA, 1997.
- [27] LEWIS J.: *The birth of the family*. New York: Brunner/Mazel, 1989.
- [28] LINDAHL K.M., CLEMENTS M., MARKMAN H.: « Predicting marital and parent functioning in dyads and triads: A longitudinal investigation of marital processes », *Journal of Family Psychology*, 1997; 11 (2): 139-151.
- [29] MACCOBY E. MNOOKIN R., (Eds.), *Dividing the child: Social and legal dilemmas of custody*, Harvard University Press, Cambridge, MA, 1992.
- [30] MARGOLIN G., GORDIS E., JOHN R.: « Coparenting: A link between marital conflict and parenting in two-parents families », *Journal of Family Psychology*, 2001; 15 (1): 3-21.
- [31] MCHALE J.: « Coparenting and triadic interactions during infancy: The roles of marital distress and child gender », *Developmental Psychology*, 1995; 31: 985-996.
- [32] MCHALE J.: « Overt and covert coparenting processes in the family », *Family Process*, 1997 v; 36: 183-210.
- [33] MCHALE J.: *Charting the bumpy road of coparenthood: Understanding the challenges of family life*, ZERO TO THREE, Washington, DC, 2007.
- [34] MCHALE J., JOHNSON D., SINCLAIR R.: « Family dynamics, preschoolers' family representations, and preschool peer relationships », *Early Education and Development*, 1999; 10: 373-401.

competition. We review then the variables explaining individual differences in coparenting, like for example marital satisfaction or child temperament. Finally, we present the possible therapies for coparenting, which aim at improving the cooperation between parents in divorced as well as in distressed couples.

#### Keywords

Coparenting.  
Child development  
Therapy.

- [35] MCHALE J., KAZALI C., ROTMAN T., *et al.*: « The transition to coparenthood: Parents' prebirth expectations and early coparental adjustment at 3 months postpartum », *Development and Psychopathology*, 2004; 16: 711-733.
- [36] MCHALE J., KHAZAN I., ERERA P., *et al.*: « Coparenting in diverse family systems », in BORNSTEIN M., (Ed.), *Handbook of parenting. Vol. 3: Being and becoming a parent* (2nd ed.), Erlbaum, Mahwah, NJ, 2002; pp. 75-107.
- [37] MCHALE J., KUERSTEN-HOGAN R., RAO N.: « Growing points for coparenting theory and research », *Journal of Adult Development*, 2004; 11 (3): 221-234.
- [38] MCHALE J., LAURETTI A., TALBOT J., POUQUETTE C.: « Retrospect and prospect in the psychological study of coparenting and family group process », in MCHALE J., GROLNICK W., (Eds.), *Retrospect and prospect in the psychological study of families*, Lawrence Erlbaum, Mahwah, NJ, 2002; pp. 127-165.
- [39] MCHALE J., LINDAHL K., (Eds.) *Coparenting: Theory, research and clinical applications*, APA, Washington, DC, 2011.
- [40] MCHALE J., RASMUSSEN J.: « Coparental and family group-level dynamics during infancy: Early family predictors of child and family functioning during preschool », *Development and Psychopathology*, 1998; 10 : 39-58.
- [41] MCHALE S., CROUTER A.: « How do children exert an impact on family life? », in CROUTER A., BOOTH A., (Eds.), *Children's influence on family dynamics: The neglected side of family relationships*, Lawrence Erlbaum, Mahwah, NJ, 2003; pp. 207-220.
- [42] MINUCHIN S., *Families and family therapy*, Harvard University Press, Cambridge, MA, 1974.
- [43] RUFFMAN T., SLADE L., DEVITT K., CROWE E.: « What mothers say and what they do: The relation between parenting, theory of mind, language and conflict/cooperation », *British Journal of Developmental Psychology*, 2006; 24 (1): 105-124.
- [44] SCHOPPE-SULLIVAN S., MANGELSDORF S., BROWN G., SZEWCZYK SOKOLOWSKI M.: « Goodness-of-fit in family context: Infant temperament, marital quality, and early coparenting behavior », *Infant Behavior and Development*, 2007; 18 (1): 194-207.
- [45] SCHOPPE-SULLIVAN S., MANGELSDORF S., FROSCHE C., MCHALE J.: « Associations between coparenting and marital behavior from infancy to the preschool years », *Journal of Family Psychology*, 2004; 18 (1): 194-207.
- [46] STRIGHT A.D., NEITZEL C.: « Beyond parenting: Coparenting and children's classroom adjustment », *International Journal of Behavioral Development*, 2003; 27: 31-40.
- [47] TALBOT J., MCHALE J.: « Individual parental adjustment moderates the relationship between marital and coparenting quality », *Journal of Adult Development*, 2004; 11 (3): 191-205.
- [48] TEUBERT D., PINQUART M.: « The association between coparenting and child adjustment: A meta-analysis », *Parenting*, 2010; 10 (4): 286-307.
- [49] VAN EGEREN L.: « Prebirth predictors of coparenting experiences in early infancy », *Infant Mental Health Journal*, 2003; 24 (3): 278-295.
- [50] VAN EGEREN L., HAWKINS D.: « Coming to terms with coparenting. Implications of definition and measurement », *Journal of Adult Development*, 2004; 11 (3): 165-177.